

La question du peuplier envisagée au point de vue suisse

Autor(en): **Barbey, Aug.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. Aug. Barbey.

CULTURES DE PEUPLIERS DE LA VILLE D'YVERDON.

Au premier plan: peupliers du Canada de 35 ans (environ 2,5 m³ de grumes).
A l'arrière-plan: plantation de 10 ans sur tertres, dans des berges souvent submergées.



EXEMPLE TYPIQUE DE CULTURE MIXTE. Phot. Aug. Barbey.

Peuplier sur prairie; arbres de 23 ans, disposés à la distance de 8—10 m.
Le Fort, sur la rive droite du Rhône, non loin de son embouchure dans le Lac
Léman (propr.: commune de la Tour de Peilz).

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

87^{me} ANNÉE

SEPTEMBRE/OCTOBRE 1936

N° 9/10

La question du peuplier envisagée au point de vue suisse.

La culture du peuplier, dans notre pays, se présente sous deux aspects différents. En effet, cet arbre est utilisé, d'une part, pour la mise en valeur de terrains vagues souvent marécageux, dépendant de l'agriculture; d'autre part, cette essence feuillue est appelée à enrichir des taillis d'aunes ou certaines parties humides des forêts de plaine.

Il est un fait que son emploi est resté jusqu'ici très limité et localisé, surtout dans les cantons de Vaud et du Valais, soit dans les plaines du Rhône, de l'Orbe et de la Broye. Dans le centre et l'est de la Suisse, la diffusion du peuplier est plutôt sporadique.

On peut s'étonner qu'un arbre qui présente des qualités indiscutables, et dont le bois est très recherché, n'ait pas été utilisé jusqu'ici d'une façon plus générale dans notre pays.

Il est certain que le peuplier ne constitue pas un peuplement rentrant dans le cadre du domaine sylvicole. D'autre part, cette culture n'intéresse guère les milieux agricoles, car elle vise à une production ligneuse. Ainsi, on doit reconnaître que cette essence feuillue a été, spécialement en Suisse, méconnue jusqu'ici, à la fois par les forestiers et les agriculteurs, puisque sa culture est encore si limitée. Elle l'est particulièrement en comparaison de l'Italie et de la France, pays d'où nos industries du meuble et de la menuiserie et nos fabriques de boîtes d'allumettes en importent, chaque année, une quantité considérable.

Le but, que nous nous proposons ici, est de chercher à intéresser le corps des forestiers suisses à la question de la culture du peuplier et de démontrer à nos collègues, des régions de plaine, le parti qu'on peut tirer de cette essence, lorsqu'on l'installe dans des conditions d'altitude, de sol et d'association déterminées.

* * *

Il convient, en premier lieu, de situer le genre *Populus* de la famille des salicinées; il comprend environ une vingtaine d'espèces

répandues dans les régions tempérées ou froides de l'hémisphère boréal. L'expression « peuplier » dérive du grec *paipalè*, qui signifie farine ou poussière fine, ou le duvet fin dont quelques espèces sont munies, ou encore de *paipallein*, agiter, ébranler.

Les peupliers sont des arbres élevés, à rameaux, soit cylindriques, soit anguleux; ils sont caractérisés par leur accroissement très rapide. Leur longévité est limitée à 70 ou 80 ans, atteignant rarement le siècle. Leur floraison est dioïque (pieds mâles et pieds femelles), à fleurs en chatons cylindriques et pendants, formés avant les feuilles. Les fruits sont constitués par des capsules, s'entr'ouvrant à la maturité, pour laisser emporter au loin les nombreuses graines, pourvues d'une aigrette de poils soyeux. Les feuilles simples, alternes, sont le plus souvent aussi longues que larges et munies d'un long pétiole.

Nous ne pouvons donner ici une description détaillée de la systématique des nombreuses espèces et variétés de peupliers, cultivées dans l'Europe centrale; cette énumération dépasserait de beaucoup les limites de cette étude, qui entend conserver un caractère essentiellement pratique. Nous nous bornerons à rappeler ici la classification générale des espèces du genre :

- a) peuplier *blanc* (*Populus alba*), se divisant en deux variétés : peuplier « blanc pyramidal » et peuplier « blanc argenté »;
- b) peuplier *grisard* (*Populus canescens*);
- c) peuplier *tremble* (*Populus tremula*), qu'on trouve fréquemment dans les associations forestières;
- d) peuplier *noir* (*Populus nigra*), rare en forêt, qui comprend une variété, le « peuplier pyramidal » ou « d'Italie », arbre strictement d'ornement, qu'on rencontre surtout le long des routes et dont le bois ne présente aucune valeur au titre technique;
- e) peuplier du *Canada* ou de *Virginie* (*Populus canadensis*), faussement désigné en France sous le nom de « peuplier suisse ». En effet, notre pays ne compte pas d'espèce particulière autochtone du genre *Populus* correspondant à cette variété, spécialement sélectionnée chez nos voisins de l'Ouest.¹

¹ Les peupliers mâles de cette espèce sont connus sous le nom de « peupliers carolins ».

Peu de genres et d'espèces ligneuses ont une systématique aussi compliquée, prêtant à confusion en raison de l'hétéromorphisme de certains groupes et de l'existence de nombreux croisements. En effet, les différentes espèces de peupliers se croisent avec une grande facilité.

La plupart de ces espèces se multiplient normalement par bouturage ou marcottage. On compte de nombreuses variétés qui se sont formées à la suite d'hybridations d'espèces ou de variétés européennes ou américaines. La plupart des peupliers exotiques ne sont représentés, dans l'ancien monde, que par des pieds d'un seul sexe.

Le peuplier typique cultivé en France, et qui produit un des bois les plus appréciés, est désigné sous le nom de « peuplier régénéré ». Il s'agit du *Populus cordata robusta*, obtenu par fécondation du *Populus canadensis* par *Populus pyramidalis*, fécondé à son tour par *Populus angulata*.

La plupart des variétés vendues par les pépiniéristes de France et d'Italie, sous le nom de « régénérés », sont des peupliers du Canada femelles, reproduits par bouturage. Cet arbre est originaire des Etats-Unis d'Amérique, où il atteint une hauteur de 50 m et parfois une circonférence de 7 m. On le distingue à distance par la forme globuleuse de sa frondaison, qui n'a aucune analogie avec celle du peuplier d'Italie, à la forme colonnaire. Sa tige est dénudée, cylindrique, à écorce grisâtre fissurée dans le sens de la longueur. L'appareil radicellaire a un énorme développement. Plantés le long des routes, ces arbres poussent, dans les champs bordiers, des racines dont la longueur dépasse parfois celle de la hauteur du fût.

* * *

La reproduction des peupliers nécessite des connaissances spéciales qu'ignorent autant les sylviculteurs que les arboriculteurs ou les agriculteurs. Seuls, certains pépiniéristes spécialisés et de rares gardes forestiers parviennent à élever des peupliers bien sélectionnés et normalement formés. Les ingénieurs des services publics en font parfois des plantations le long des chaussées et des canaux; mais comme, en général, les notions de dendrologie et de biologie végétale font défaut à ces techniciens, il arrive souvent que ces cultures sont entreprises d'une façon défectueuse,

avec des sujets mal conformés, auxquels les soins manquent au début de leur développement.

Il suffit de parcourir la France et l'Italie pour se rendre compte à quel point nous sommes encore en retard, chez nous, pour la culture du peuplier, cette essence d'un accroissement remarquable qui permet une culture dérobée dans tant de stations.

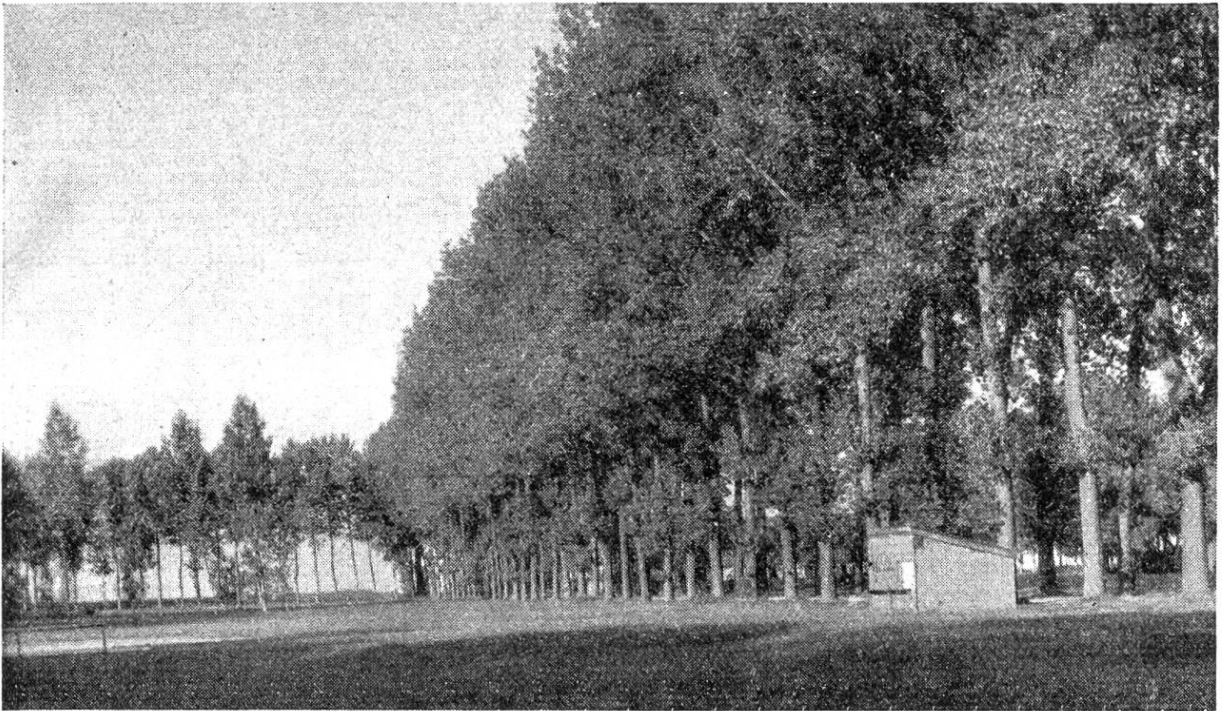
Il y a, en effet, chez nous, de nombreux peupliers du Canada qui poussent ici et là, en ordre dispersé, mais leur fût est, le plus souvent, sinueux et garni de branches gourmandes. Ces arbres n'ont aucune valeur pour la production de bois de sciage ou de déroulage.

L'objectif à atteindre est de produire en pépinière des plants d'une race éprouvée, avec une tige élancée aussi droite que possible, à forme, non pas cylindrique, mais conique de façon à ce que le plant, mis en terre, soit capable de se développer et de résister aux coups de vent, durant les premières années, sans le secours d'un tuteur.

Que le peuplier soit destiné à être cultivé en prairie ou en forêt, sa préparation en pépinière est la même. Il faut renoncer aux semis et s'en tenir à la multiplication par bouturage, qui donne des résultats beaucoup plus sûrs et rapides. En trois ans, par une technique méthodique, bien comprise, qui vise surtout à la production d'une pousse vigoureuse, insérée sur la bouture, près de terre, on obtient un plant de 4 m de hauteur, dont les branches latérales des deux premières végétations sont coupées à raz du tronc.

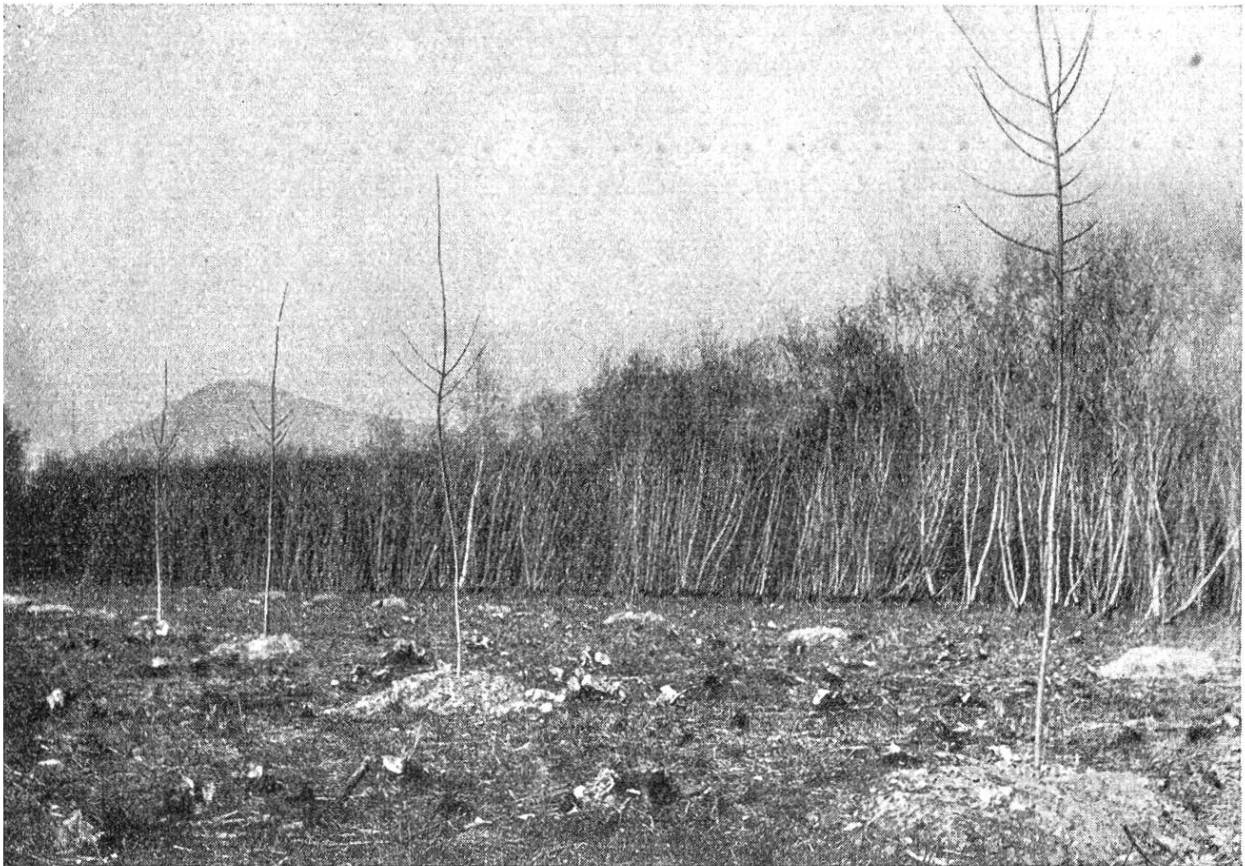
La mise en terre de ces plants constitue une opération qui exige une initiation spéciale. En effet, si le terrain est fortement gazonné ou encore périodiquement envahi par les eaux, il faut nécessairement installer les peupliers sur buttes, ou sur de petits tertres, ce qui permet aux racines de se développer rapidement et de procurer à l'arbre une assise solide. L'apport d'engrais chimiques, de chaux en particulier, ou de fumier, est spécialement recommandé, de même qu'un binage printanier, au pied des arbres, pendant les trois premières années de leur mise en terre.

Cependant, si l'on peut obtenir des peupliers bien formés, élancés, dont la frondaison n'occupera pas plus du tiers de la hauteur à partir de la dixième année, il faut, pendant les cinq



Cultures de peupliers de la ville d'Yverdon. Phot. Aug. Barbey.

A droite: double avenue d'arbres adultes. *A gauche:* jeunes peupliers, dont la partie inférieure des fûts a été dépouillée des branches gourmandes.



Phot. Aug. Barbey.

Association du peuplier au taillis d'aune (Vallée du Rhône).

à sept années qui suivent la plantation, intervenir en hiver dans la frondaison pour l'équilibrer, et supprimer parfois un élément d'une double flèche, ainsi que les trop fortes branches latérales.

En été, on éliminera les branches gourmandes, car leur développement créerait nécessairement des nœuds dont la présence est un des facteurs essentiels de la dépréciation du bois.

* * *

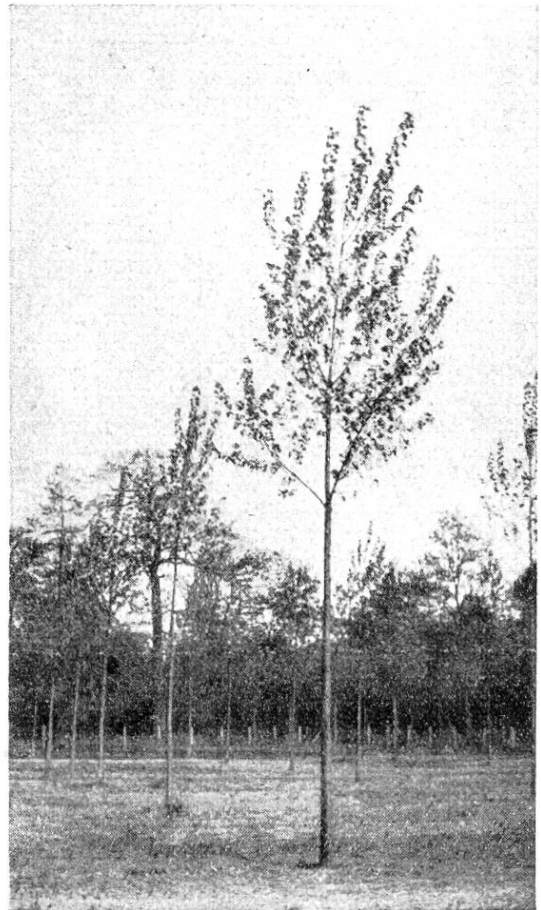
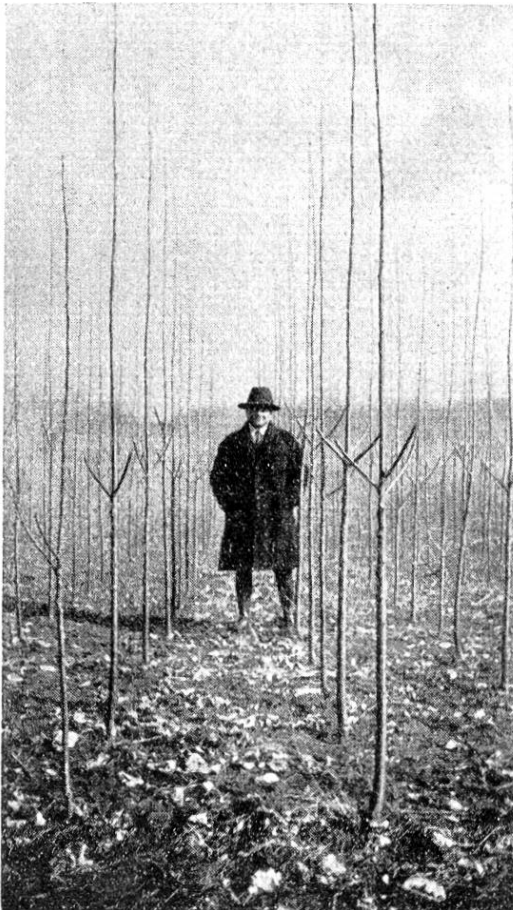
Les cultures de peupliers sont en tout premier lieu à leur place dans les terrains bas, les alluvions au sol meuble, soit, d'une façon générale, dans les terrains parfois envahis par les eaux et occupés par la végétation de marais ou les aunes (vernes), les saules, les trembles, etc.

En bordure des routes, chemins vicinaux, berges de ruisseaux, de canaux, ils peuvent constituer une culture dérobée dont, jusqu'ici, on n'a pas su apprécier, dans notre pays, les avantages et les possibilités. Une seule administration cependant, celle de la commune d'Yverdon a, depuis plusieurs décennies, planté plusieurs milliers de peupliers autour de la ville.¹ — Cette opulente couronne, en pleine production, constitue non seulement une source de production ligneuse de premier ordre, mais une somptueuse parure dont nos illustrations reproduisent certains aspects. Les villes de Payerne et d'Avenches ont, dans une certaine mesure, suivi cet exemple.

Mais il ne faut pas croire que cette essence feuillue exige à tout prix, pour se développer, des sols humides; elle peut aussi bien prospérer dans des prés, soit dans des terrains meubles, c'est-à-dire non argileux ou rocailleux. Nombre de parcelles agricoles de plaine que, pour des raisons multiples, on ne peut pas labourer et sur lesquelles la production herbagère est extensive, comportant le plus souvent une seule récolte de foin et le pâturage d'automne, sont susceptibles d'être « arborisés » à l'aide de peupliers. Notre vue photographique du « Fort » dans les marais de l'embouchure du Rhône, représente précisément un exemple typique de culture mixte, agricole et ligneuse, encore trop rare dans notre pays. Le cultivateur du peuplier doit sans cesse songer à l'emploi technique de cette essence, c'est-à-dire viser à la for-

¹ Ces cultures prospères sont dues, en grande partie, à l'initiative de M. Ferdinand Comte, ancien inspecteur forestier.

mation du maximum de bois sans nœuds, propre au déroulage et à la production de planches de premier choix. Il ne devra pas oublier qu'au titre combustible, cette essence feuillue n'a que peu de valeur. Par contre, ses branches d'un diamètre supérieur à 10 cm livrent un matériau de qualité supérieure, pour la fabrication du papier. A cet égard aussi, nos communes de plaine et



Phot. Aug. Barbey

A gauche: peupliers de 2 ans, en pépinière (forme parfaite).
A droite: peuplier de 7 ans, mis en terre à l'âge de 3 ans (fût et frondaison normaux).

beaucoup de propriétaires l'ignorent, les ressources de la culture du peuplier sont grandes.

Dans le domaine forestier, l'emploi de cet arbre est pour ainsi dire inconnu en Suisse. On oublie que dans les taillis chétifs d'aunes et de saules, souvent entrecoupés par des dépressions humides occupées par des joncs, des roseaux, des laiches et une végétation sans valeur, on pourrait utiliser des espaces improductifs, en y installant sur butte des peupliers plantés à 6—8 m en

tous sens. Chacun de ces arbres serait capable de livrer, à 30 ans, un revenu de 100—120 fr., soit 3—4 fr. par an.

Nous connaissons, en France, des propriétaires forestiers qui n'ont pas hésité à planter dans de chétifs taillis de chêne, sur sol mamelonné, 200 peupliers à l'hectare, disposés à la distance de 8—10 m; ils occupent la place de baliveaux inexistants. Or, ces propriétaires sont des marchands de bois, par conséquent des gens qui savent compter et sont capables de supputer la valeur de ces cultures artificielles, représentant une mise de fonds importante.

Il est évident que des peupliers, installés dans l'ambiance d'un taillis, ne sont pas capables de développer leur système racinaire aussi rapidement que s'ils poussaient en bordure d'une rivière ou d'un champ. En effet, leurs racines entrent en concurrence avec celles des souches du taillis, ce qui entraîne forcément un ralentissement de l'accroissement. Toutefois, cet inconvénient est largement compensé par l'action bienfaisante des cépées qui encerclent petit à petit le fût du peuplier, en empêchant la formation de branches gourmandes. Par conséquent, le peuplier associé à la culture forestière produit un bois plus fin, et avec un minimum de nœuds, que celui qui est livré par les peupleraies poussant sur des sols agricoles ou en bordure des rivières, des canaux ou des chaussées, ou encore sur les grèves des lacs.

* * *

Cet exposé très sommaire sur l'emploi et l'extension du peuplier en Suisse ne peut faire abstraction des dangers auxquels sont exposées les plantations de cette essence remarquable. Malheureusement, cet arbre, dont le bois est relativement léger, est d'une consistance peu dense et particulièrement vulnérable. S'il résiste relativement bien aux accidents météorologiques tels que gelées, coups de vent et de soleil, givre, ainsi qu'aux inondations, sa frondaison est, par contre, dans certaines régions, attaquée partiellement par un champignon, le *Dotychisa populnea* qui décime les rameaux, ainsi que par un autre parasite phytophage — non encore déterminé — qui provoque des tubérosités sur le tronc même des plus jeunes pieds.

On s'efforce maintenant, dans certains centres de recherches, de découvrir la ou les variétés de peupliers capables de résister à ce dépérissement.

En pépinière, on peut défendre les frondaisons des jeunes arbres rongés et squelettés par certaines chrysomélides, au moyen de saupoudrages ou d'aspersions toxiques.

Les peupleraies sont encore exposées à d'autres dangers; nous voulons parler des dégâts techniques qui déprécient, dans une proportion parfois importante, la valeur des grumes de cette essence. Deux coléoptères de la famille des longicornes se révèlent comme les ravageurs les plus redoutables des peupliers. Ils sont, en effet, capables de déposer leur ponte et d'évoluer dans les troncs de toute dimension et en pleine vitalité.

L'un de ces insectes, la *Saperda populnea* est particulièrement répandue dans les tiges et les branches des jeunes plants en pépinière. Le forage de la larve entraîne automatiquement la déformation des jeunes fûts et souvent leur rupture. L'autre, la saperde du peuplier (*Saperda carcharias* L.), dont la larve évolue pendant deux ans dans l'intérieur du tronc, fore des galeries qui se prolongent parfois à plusieurs mètres de longueur vers la cime. La présence de ce xylophage se révèle, sur l'écorce, par des écoulements de sève mélangée à des débris ligneux. Un autre insecte ravageur provoque des dégâts techniques à peu près analogues : le *Cossus ligniperda* L., un lépidoptère dont les chenilles de couleur carminée, de la grosseur d'un doigt, creusent de gros couloirs dans le fût. Ces deux ravageurs provoquent, dans la matière ligneuse la plus saine, une indiscutable dépréciation du bois de sciage ou de déroulage.

Nous démontrerons, dans une prochaine étude, par quels procédés on peut lutter contre l'extension de ces ravages techniques, qui n'ont heureusement pas pour conséquence la mort des peupliers.

Si, d'une part, les chrysomélides (*Lina populi* L.) squelettent les feuilles des plants de pépinière, de l'autre, les peupliers adultes pâtiennent des ravages d'un papillon le *Liparis salicis* L., dont la chenille dévore en juin une certaine proportion des organes foliacés, sans toutefois entraîner le dépérissement de l'arbre.

On ne peut nier que les peupleraies soient sérieusement exposées aux attaques des insectes que nous venons d'énumérer. Il est encore d'autres ravageurs qui affectent, soit les frondaisons, soit le bois; mais ils n'ont qu'une importance secondaire.

En résumé, la culture du peuplier régénéré, dans les stations que nous avons mentionnées plus haut, et sous notre climat tempéré de l'Europe centrale, serait une affaire d'or si l'on parvenait à supprimer les dommages techniques causés par les saperdes et les cossus.

* * *

On peut se demander si le bois de peuplier peut trouver son écoulement, à côté des produits ligneux variés que livre notre forêt helvétique. Les qualités de cette essence lui assignent une place à part que seuls certains assortiments exotiques, tels que *l'ayous* (*Triplochiton scleroxylon*, en allemand : *abachi*), importé du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, peuvent lui disputer. Il faut malheureusement reconnaître que, si ce produit des forêts tropicales est parvenu à supplanter dernièrement, dans certaines fabriques de meubles, le bois de peuplier européen, c'est en raison de la qualité exceptionnelle de ce matériau ligneux, livré sans nœuds, en feuilles déroulées, à des épaisseurs variées et à des largeurs atteignant même 1,50 m.

Malgré la concurrence actuelle de ce succédané du peuplier, qui a trouvé aussi son emploi en grand dans la confection des panneaux, on peut admettre que les ressources de la forêt exotique diminueront à leur tour et qu'il en résultera certainement un épuisement des réserves de cette essence, dispersée dans la sylvie tropicale.

Par conséquent, la culture du peuplier en Europe semble encore devoir être rémunératrice, surtout en raison de l'extension toujours plus marquée du chauffage central qui cause des dommages dans les menuiseries et les meubles non contreplaqués. Or, c'est précisément le bois de peuplier qui sert de base à ces assemblages de bois croisés collés et superposés, capables de résister à l'éclatement. Ce bois est caractérisé par sa légèreté, son homogénéité, sa flexibilité; il résiste bien au choc et tient bien le clou. Il se tourmente et se rétracte peu lorsque débité; il est séché normalement.

Il convient particulièrement pour la fabrication des boîtes d'allumettes, des carrosseries d'automobiles, des caisses d'emballage, des grands meubles et des boiseries.

* * *

Il nous semble que les forestiers suisses de la plaine sont particulièrement bien désignés pour favoriser l'extension de cette essence ligneuse, encore trop peu appréciée chez nous. Leurs connaissances en dendrologie leur permettent de s'occuper de la production et de la plantation de cet arbre, dont la culture intéresse aussi bien certaines administrations communales que les agriculteurs, les sylviculteurs, les ingénieurs des travaux publics et surtout les fabricants de boîtes d'allumettes et de meubles, ainsi que les usines de papeterie et de carrosserie.

Montcherand sur Orbe (Vaud), août 1936.

Aug. Barbey.

Le boisement des tourbières dans le Jura.

Les premiers hommes qui sont venus dans ce pays, pour défricher le sol et le livrer progressivement à la culture, l'ont trouvé totalement recouvert de forêts vierges. Les preuves, les documents à cet égard ne manquent pas et il n'est pas exagéré de dire qu'à cette époque, datant de quelques siècles, la forêt était l'adversaire principal du colon, celui qu'il devait s'efforcer de détruire s'il voulait être en mesure de s'établir. On peut croire qu'à ce moment l'aspect des tourbières du Jura devait être assez semblable à celui que présentent aujourd'hui les tourbières non touchées par l'homme : les unes densément boisées, les autres moins. Assez rares sont celles qui n'ont pas subi l'emprise humaine et, d'autre part, très étendus sont les terrains tourbeux qui ont été convertis peu à peu en prairies fourragères, qui donnent d'abondantes récoltes tant qu'on les traite avec les engrais appropriés. Un peu partout jusqu'à aujourd'hui, les tourbières ont été l'objet d'une exploitation plus ou moins intense, dans l'intention d'en retirer du combustible. On a creusé dans leur masse de profonds fossés, afin de les drainer et de rendre possible l'exploitation de la tourbe. Ainsi, maintes tourbières ont été peu à peu asséchées et ne se présentent plus à l'état primitif, celui qu'elles devaient offrir au moment où les premiers colons ont commencé leurs défrichements.

Mais, heureusement, il existe encore dans la partie sud-ouest de la Vallée de Joux, notamment, de vastes tourbières qui ne por-